



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E104074

VALABLE JUSQU'AU 12/11/2024

ÉDITÉ LE 26/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/11/2007

Forme juridique : SCOP

Capital : 22 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 2007 B 416

Siret : 501 381 826 00038

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3005-001-95

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-140071

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-140071

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ECO 2 SCOP

ZONE ARTISANALE DE PRALONG
LOT 4B
05200 EMBRUN

Téléphone : 06 49 98 47 96

Portable :

Site Internet : www.eco2scop.fr

E-mail : contact@eco2scop.fr

Responsabilité légale :
BETH MATTHIEU CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	26/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.